

Mon guide pratique du compostage



Les modes de compostage



Le compostage

- 1/ en tas
- 2/ le composteur individuel
- 3/ le composteur partagé
- 4/ en andain, ou longue rangée
(en cas de quantité importante).



Choisissez un endroit à la fois ombragé et ensoleillé (sous un arbre, près d'un mur ou d'une haie, loin des résineux et surtout des thuyas et des noyers), bien drainé, pratique et accessible toute l'année, proche de votre cuisine.

Aérez la terre à l'endroit choisi. Enlevez l'herbe pour favoriser la remontée des organismes qui vont permettre le processus de compostage.



Une fois le composteur installé, couvrez le fond d'un lit de petits branchages afin de laisser l'air circuler et d'améliorer le drainage.



Le lombricompostage

Le lombricompostage consiste à placer, dans un récipient « le lombricomposteur », des vers de terre qui transforment très rapidement les déchets organiques en compost.

Le lombricomposteur est installé à l'intérieur de l'habitation.

Les habitants de mon composteur



Des organismes se développent naturellement dans le composteur et participent à la fabrication du compost. Il n'est pas nécessaire d'utiliser un activateur de compost ou de rajouter des vers.



Les bactéries et les champignons

Ils sont présents naturellement sur les déchets que vous déposez dans le composteur et sont les premiers à intervenir dans le processus de compostage.

Ils vont dégrader la matière pour la rendre consommable par les autres organismes.



Les collemboles

Ce sont de petits arthropodes blancs de un ou deux millimètres. Ils mangent les matières organiques en décomposition.



Les cloportes

Ils se nourrissent des vieilles feuilles et des fragments végétaux.



Les acariens

Ils participent à la dégradation des biodéchets. Ils n'ont rien à voir avec les acariens domestiques et ne provoquent pas d'allergies.



Les vers de compost

Différents des vers de terre, les vers de compost sont spécialisés dans la décomposition de la matière organique.



Les larves de cétoine dorée

Elles témoignent du bon équilibre du composteur et ont un rôle très important. Elles terminent le travail des autres habitants, se nourrissent des déchets végétaux du composteur et les décomposent finement. Le compost devient un terreau fin de bonne qualité.



larve de cétoine



larve du hanneton

Ces larves sont souvent confondues.

La larve de cétoine dorée se nourrit de déchets et les décompose.

La larve du hanneton se nourrit de végétaux frais et se trouve dans les potagers.

Pour les différencier : la larve de cétoine a une petite tête et une extrémité arrière plus imposante. C'est le contraire pour la larve du hanneton.

Les deux sont à préserver !

la cétoine dorée adulte est un scarabée pollinisateur, un véritable allié du jardinier !



La fabrication de mon compost



Des règles essentielles doivent être respectées.
Pour optimiser votre compost, appliquez ces quelques conseils :



L'équilibre
des apports



L'aération



L'humidité



La fragmentation

2 gestes clés

La règle d'or est l'équilibre entre 50% de matière verte et 50% de matière brune

Déchets **VERTS** : les déchets de la cuisine, certains déchets du jardin

Déchets **BRUNS** : la tonte **SÉCHÉE**, les feuilles mortes, les branchages, la paille

A chaque apport, il est important de bien mélanger les déchets organiques **VERTS** et **BRUNS** pour favoriser leur dégradation par les micro-organismes.

Lors de vos apports quotidiens, mélangez les nouveaux déchets verts avec une matière brune et grossière comme des feuilles et des petites branches.

Si vous avez beaucoup d'herbe coupée, vous pouvez aussi l'utiliser en paillage pour vos arbustes (rosiers, framboisiers...) ou dans les allées du potager.

Le compost ne doit être ni trop sec, ni trop humide pour la survie des organismes qui le fabriquent.

Plus les déchets sont petits, plus le futur compost sera facile à brasser et plus la décomposition sera rapide. Il est donc utile de couper les résidus à l'aide d'un sécateur, ou de les broyer, avant de les ajouter au compost.

✓ Équilibrez les apports entre déchets verts et bruns, entre herbe, épluchures, feuilles mortes, etc.

✓ Brassez le tas sur une vingtaine de centimètres d'épaisseur à chaque apport.



Les déchets à composter



Les déchets de jardin

- Tontes sèches de pelouse
- Tailles de haies (sauf résineux)
- Feuilles mortes, herbes non montées en graines
- Petits branchages



Les déchets de la cuisine et de la maison

- Restes de fruits et de légumes (crus ou cuits, épluchures, trognons, fânes, morceaux avariés)
- Coquilles d'œufs broyées
- Marc de café, sachets de thé (filtres en cellulose)
- Riz, pâtes, céréales (cuits et sans sauce)
- Fleurs fanées
- Essuie-tout sans impression, petits cartons bruns, boîtes d'œufs en carton
- Il est possible de composter les agrumes, mais en quantité limitée !



Les déchets interdits



Les autres déchets de jardin :

- Plantes malades, feuilles coriaces et résineux, gravier, terre, sable...

Les autres déchets de cuisine :

- Restes de viande, de poisson, os, arêtes, produits laitiers, coquilles de fruits de mer, huiles et graisses, pain.

Les autres déchets de la maison :

- Excréments d'animaux, litière, sacs « biodégradables », poussière, mégots, couches, cendres, magazines, prospectus...



A chaque problème sa solution !



Que faire d'une grosse quantité d'herbe tondu ?

Les déchets se décomposent mal ?

Le compost dégage de mauvaises odeurs ?

Il y a des passages de petits mammifères ?

Il y a trop de moucheron ?

Une trop grande quantité d'herbe fraîche provoque une montée en température et empêche le processus de compostage.



Étalez la tonte pour la faire sécher avant de la déposer dans le composteur. Vous pouvez l'utiliser pour équilibrer le mélange en déchets bruns et aussi en paillage dans votre jardin.

Cela peut arriver, notamment quand ils sont trop gros ou que le compost est trop sec.



Il suffit de les réduire en morceaux (broyer, couper).



Vous pouvez l'arroser un peu et ajouter des déchets **VERTS** (épluchures...)

Votre compost est sans doute trop humide et manque d'oxygène.



Ajoutez des déchets **BRUNS et secs**, brassez le compost afin de favoriser son aération.

Attention, les déchets non recommandés tels que les restes de viande ou de poisson, les produits laitiers, attirent ces animaux.



Vérifiez que vous n'apportez que les déchets recommandés.

Avoir quelques moucheron et fourmis est normal. Mais s'il y a trop de moucheron, c'est que votre compost est trop humide. S'il y a trop de fourmis, c'est qu'il est trop sec.



Il faut alors apporter, selon le cas, plus de matière brune (feuilles mortes, petits branchages, brindilles) ou plus de matière verte (épluchures, herbe...).

Lorsque vous ajoutez des fruits ou des légumes avariés, pensez à bien les brasser avec la couche supérieure du compost.

Vous pouvez aussi les recouvrir avec de l'herbe sèche ou des feuilles mortes.



Comment utiliser mon compost ?



Au bout de 4 à 5 mois, le compost peut être utilisé en paillage pour protéger le sol en hiver, limiter l'évaporation et apporter des éléments minéraux (protection hydrique et thermique).

Si ce compost n'est pas entièrement décomposé, remettez les éléments les plus grossiers dans le composteur.

Mais pour une utilisation comme fertilisant naturel, il convient d'attendre 6 à 12 mois pour avoir un compost mûr, bien décomposé.

Compost demi-mûr



Compost mûr



Compost fin

Au bout de 6 à 8 mois, le compost est demi-mûr.

Vous pouvez l'utiliser comme amendement à intégrer aux premiers centimètres du sol de vos plantations, en griffant la surface. Un paillage est alors un bon complément.

Un compost est mûr au bout de 10 à 12 mois.

Il est reconnaissable à sa couleur brune homogène, son odeur qui ne doit pas être forte, sa structure légère et friable.

Il peut être utilisé comme amendement, au même titre que le compost demi-mûr.

Pour semer et repoter, mélangez 1/3 de terre, 1/3 de sable et 1/3 de compost (ou, suivant les plantes, 2/3 de terre et 1/3 de compost).

Si vous souhaitez obtenir un compost plus fin, vous pouvez le tamiser. Les résidus pourront être réincorporés dans le composteur.

**le SYTEC vend des composteurs
et des lombricomposteurs individuels,
et des bioseaux à prix aidés**

1 composteur : 27 €

1 lombricomposteur : 62 €

1 bioseau : 4 €



Fabriqués par une entreprise locale d'insertion

Permanences assurées tous les mercredis
de 10h à 15h au Centre des Cramades,
à Saint-Flour

Réservations :

06 25 45 40 56

ou

07 77 37 86 88

